



# DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

## Programme Départemental d'Insertion 2027-2029

**Appel à projets départemental**  
*Accompagnement des auto-entrepreneurs,  
travailleurs indépendants et exploitants agricoles  
allocataires du RSA*

### ***Annexe 4*** ***Liste des pièces à fournir***

Politique en matière de lutte contre la pauvreté, d'insertion sociale et professionnelle

## **Le dossier est à remettre OBLIGATOIREMENT**

En format papier à remplir et à envoyer :

HOTEL DU DEPARTEMENT  
Pôle des Solidarités humaines  
Direction de la Cohésion sociale – service insertion  
**APPEL A PROJET PDI – *Accompagnement des auto-entrepreneurs, travailleurs indépendants  
et exploitants agricoles allocataires du RSA***  
100 boulevard Hubert Gouze  
BP 783  
82013 MONTAUBAN cédex

L'annexe 1 comprend une notice détaillant la procédure à suivre.

Par mail à [rsa-insertion@ledepartement82.fr](mailto:rsa-insertion@ledepartement82.fr)

- ☐ Copie de la publication au Journal officiel ou de récépissé de déclaration à la Préfecture
- ☐ Statuts
- ☐ Liste des membres du Conseil d'Administration
- ☐ Qualification des intervenants (diplômes, attestation de VAE, certificat d'aptitude...)
- ☐ Dernier bilan et compte de résultats approuvé et rapport éventuel du commissaire aux comptes (obligatoire pour les associations ayant un chiffre d'affaire supérieur à 150 000 €)
- ☐ Délégation éventuelle de signature
- ☐ Relevé d'Identité Bancaire
- ☐ Documents attestant de l'engagement des co-financeurs publics sollicités (autres que le Conseil Départemental) : attestation établie, copie de l'acte attributif (convention ou arrêté) ou à défaut, lettre d'intention des co-financeurs précisant qu'ils ont bien reçu une demande de subvention
- ☐ Flyer ou prospectus de l'action ou de l'association
- ☐ Attestation de vigilance délivrée par les organismes de recouvrement des cotisations et contributions sociales